

**Orientation 4 – Ajuster le dispositif d'hébergement et de logements accompagnés  
aux besoins du public du plan**

**ACTION 4-2  
Améliorer les conditions d'accueil des personnes accompagnées  
dans le secteur AHI**

**♦ Permettre un accès de tous à un service de qualité ♦**

<b>CONSTATS</b>	L'essentiel du secteur AHI sur le département est géré par la FADS dont on constate : – un immobilier de la Fondation Armée du Salut vétuste. – un manque d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite – un éparpillement des locaux de la Fondation qui nuit à l'accès des personnes aux différents services et prestations de l'association
<b>PILOTES DE L'ACTION</b>  DDCSPP et DDT  <i>Suivi du projet et validation par les services de l'État</i>	<b>PUBLICS VISES</b>  – personnes accompagnées par la FADS – personnes hébergées par la FADS – personnel de la FADS
<b>PARTENAIRES ASSOCIES</b>  – FADS – Département – Grand Belfort Communauté d'Agglomération – Ville de Belfort	<b>OBJECTIFS</b>  – disposer d'un lieu unique et adapté pour l'hébergement et l'accueil des personnes – améliorer les conditions de travail du personnel de la FADS – améliorer les conditions d'accueil et d'hébergement du public vulnérable
<b>POINTS DE VIGILANCE</b>  Coût du projet et son financement, Pertinence du projet au regard des orientations du logement d'abord.	<b>MODALITES OPERATOIRES</b> <u>À partir de 2018 :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>• consolider le budget du projet par la validation d'un plan pluriannuel d'investissement</li> <li>• acquérir le bâtiment de la rue Dunant, propriété actuelle du Grand Belfort Communauté d'Agglomération</li> <li>• effectuer les travaux pour le regroupement <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ de l'accueil de jour</li> <li>◦ de l'accueil de nuit</li> <li>◦ des places d'urgence</li> <li>◦ des locaux administratifs de la FADS</li> </ul> </li> </ul>
<b>MOYENS</b>	– acquisition du bâti par la FADS – financement du projet par un emprunt Caisse des dépôts et consignation – instruction du dossier par la DDCSPP et la DDT
<b>DELAI DE MISE EN OEUVRE</b> Acquisition du bâtiment au cours de l'année 2018 Mise en service après travaux souhaitée en 2020	<b>INDICATEURS D'EVALUATION</b>  Ouverture du bâtiment au public et au personnel de la FADS Nombre de places mises en service et caractéristiques

<b>Lien avec d'autres fiches du PDALHPD</b>  Fiche 4-3 relative à l'évolution de l'offre d'hébergement	<b>CADRE JURIDIQUE</b>  – priorité n° 1 du plan quinquennal pour le Logement d'abord et la lutte contre le sans-abrisme 2018-2022
--	---